

**Commune de
ST SATURNIN DU LIMET**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie le :

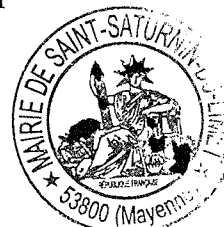
**Le jeudi 23 octobre 2025
à 20 heures 30**

Ordre du jour

- Rapport d'activité CCPC 2024
- Approbation du rapport CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées)
 - Protection social complémentaire (volet santé)
 - Demande de subvention travaux salle du foyer
 - Droit de préemption urbain
 - Divers

St Saturnin du Limet, le 16 octobre 2025

Le Maire,
Gérard BEDOUËT



L'article L.2121-10 du CGCT précise désormais que :

Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.